

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Nièvre



Commune de Lys

☎ 03.86.29.30.06

@ : mairie.lys@laposte

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 07 Octobre 2022

Présents : Jacques CHASSOT le Maire, Laurence MARCHAND 1ere Adjointe, Rémy AMBERT, Jérôme MARCHAND, Florian PRUDHOMME, Annie FONTAINE, Johan CLEMENT, les Conseillers.

Absents : Stéphane BARONI (Pouvoir à A. Fontaine), Serge BENARD (Pouvoir à L. MARCHAND), Marc SIMON (Pouvoir à J. CHASSOT), Sylvie BARONI (absence de Pouvoir).

Le Maire ouvre la séance à : 19H15

Secrétaire de séance : R.AMBERT

ORDRE DU JOUR

1/ ONF – Parcelle 22 et 23-24 – Martelage des cloisonnements :

- Le Maire informe le Conseil Municipal que l'ONF a proposé le plan de coupe pour l'exercice 2023, à savoir les Parcelles 22 et 23-24 (dans les bois du «Haut»).
- Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord pour le martelage des cloisonnements de la parcelle N°22 et parcelles 23-24.

2/ Matériel informatique :

- L'Ordinateur de la Mairie est obsolète et montre des signes de faiblesse.
- Il est temps de le remplacer.
- Nous avons consulté 3 fournisseurs dans notre secteur, qui ont l'habitude de travailler avec des collectivités territoriales, et qui ont la capacité d'installer un matériel répondant aux besoins d'une Mairie et d'en assurer la maintenance.
- CSI INFORMATIQUE à Clamecy, pour un montant de 1135€/ttc.
- CLIC 58 à Corbigny, pour un montant de 1100€/ttc.
- ORDIPROXI à Brinon , pour un montant de 910€/ttc.
- Il est à noter, que le matériel actuel a été installé par ORDIPROXI avec qui nous avons eu quelques soucis ...
- Après analyse des devis, le Maire propose de retenir CSI INFORMATIQUE ou CLIC 58, dont le contenu des offres est équivalent, et le matériel conforme à nos besoins. Reste à juger les délais pour les départager.
- Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord pour le remplacement de l'ordinateur de la Mairie.

3/ Enquête Publique :

- **Objet :** Avis sur l'implantation d'un parc Photovoltaïque sur les communes de DIROL et GERMENAY.
 - Une enquête publique a été ouverte :
 - ✓ Affichage sur le tableau extérieur de la Mairie le 01/10/2022.
 - ✓ Dossier consultable en Mairie du 01/10/2022 au 21/10/2022.
- Le Maire soumet le projet au Conseil Municipal, pour délibération.
- Le Conseil Municipal, après avoir délibéré décide de procéder au vote sur le projet d'implantation de panneaux Photovoltaïques sur les communes de DIROL et GERMENAY :
 - **Abstentions : 8**
 - **Pour : 1**
 - **Contre : 1**

4/ l'Eglise : Mesures conservatoires sur les contreforts, diagnostic et maitrise d'œuvre.

- A la demande de la DRAC, une consultation en vue de choisir un architecte du patrimoine a été lancée, ayant pour objet:
 - La mise en sécurité des contreforts.
 - Le diagnostic de l'ensemble de l'édifice.
 - L'analyse, les préconisations, les études, l'estimation, l'échéancier par ordre d'urgence.
 - La maitrise d'œuvre des travaux.
- 7 architectes ont été consultés, 3 ont répondu.
- Les offres sont en cours d'analyse avec la DRAC.
- La recherche de subventions est également en cours.

5/ le Cimetière :

- La réfection des allées et de l'entrée extérieure a été confiée à l'entreprise JTP :
 - Montant : 4770€/HT
 - Subvention : 80% (maxi) sur le HT, soit 3816€.
 - Dotation Cantonale d'Equipement (DCE) 2021 : 3816€.
- Le Maire propose d'utiliser la DCE 2021 pour la réfection des allées et de l'entrée.
 - Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord pour utiliser la DCE 2021 pour la réfection des allées et l'entrée du cimetière.

6/ Opération 1000 arbres :

- Dans le cadre de la stratégie d'adaptation au changement climatique, le Département propose aux communes éligibles, la fourniture et la plantation d'arbres.
- Notre commune a été retenue pour 10 arbres :
 - Essence : Erable champêtre.
 - Ces arbres sont en commande.

7/ Porte- drapeau :

- l'ONACVG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre) recense tous les porte-drapeaux de la Nièvre.
- Dans cette optique, ils demandent le nombre de porte-drapeaux dans la commune, et qui serait susceptible de se déplacer à Nevers pour une réunion.
 - ✓ Aucun porte-drapeau n'est désigné dans la commune. Qui se porte volontaire ?
 - ✓ La personne susceptible de se déplacer pour la réunion : J.CHASSOT. Si une autre personne souhaite y participer, elle sera la bien venue!

8/ SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours):

- Protection mécanique des bornes incendie :
- Commander les arceaux (voir le catalogue).
- Mise en peinture des bornes incendie:
- A réaliser par Maxence (la peinture est approvisionnée).
- Contrôle des débits et pressions :
 - ✓ L'Entreprise HYDR'ELEC intervient le 12/10/2022.
- Réserve artificielle :
 - ✓ Le bassin en béton à la COUDRAYE a été nettoyé, curé, défriché par Jérôme et des volontaires de la commune (Un grand merci à eux). Quelques réparations restent à faire.
 - ✓ Ce bassin sera présenté à N.COUDRIN du centre de TANNAY pour avis.

9/ Demande de Sieeen :

- Le Sieeen doit installer à la Creuse (quartier du Bourg Bassot), un poste de transformation.
- L'emplacement proposé a été refusé par le Maire (trop visible dans un panorama privilégié).
Le Maire a proposé un autre emplacement, qui n'a pas été retenu par le Sieeen !
- A la suite de quoi, le Sieeen a imaginé d'autres localisations :
 - ✓ Sur le terrain de Mr DARFEUILLE = Refusé
 - ✓ Sur le terrain de JP. THOULET = Refusé (absence d'indemnité)
 - ✓ Le Sieeen va maintenant contacter Micheline Rousseau pour demander l'autorisation d'implantation sur le terrain en haut de la rue du Bour Bassot.

10/ Questions diverses :

10.1- Eclairage public :

- Se renseigner sur l'obligation de l'éclairage public à certaines heures de la nuit.
- Voir avec le Sieeen la possibilité de réduire le temps d'éclairage (économies).
- Voir avec le Sieeen la possibilité d'installer des LED.

10.2- Compteur électrique sur le bâtiment la «Bascule» à la Coudraye :

- Se renseigner auprès du Sieeen, pour réinstaller un compteur électrique :
 - ✓ Faisabilité
 - ✓ Coût

10.3- Poteau désaffecté :

- Demander au Sieeen d'enlever le poteau devant chez Marc SIMON.

10.4- Signalétique :

- **Voirie :**
 - ✓ Compte tenu du contexte économique actuel et notamment l'augmentation très importante du coût de réfection des voiries, la Rte du Pont de Bois et celle de LYS – St DIDIER ne vont pas être refaite dans un avenir proche ...
 - Au vu de leur état, il serait nécessaire d'installer des panneaux de signalisation « chaussée déformée (Pb de responsabilité).
- **Entrée de village :**
 - ✓ LYS est la seule commune du canton à ne pas avoir de panneaux d'entrée et sortie de village !
 - Se renseigner sur les prix des panneaux (voir le catalogue).

10.5- Eoliennes :

- L'entreprise Q ENERGY France (anciennement RES) a repris contact avec le Maire. Elle souhaite, dans un premier temps un RdV avec le Maire pour faire le point sur le dossier, et dans un deuxième temps rencontrer le conseil municipal.

..... FIN

Le présent Compte rendu est considéré comme définitivement accepté à défaut d'observations écrites 72 heures après diffusion.